

AUJOURD'HUI

MUNSTER

Mardi 27 octobre

PERMANENCES

Médecin de garde entre 20 h et 8 h : tél. 15.
Secours en montagne - PGM : tél. 03 89 77 14 22.
Sapeurs-pompiers : tél. 18.
Centre routier (Equipement) : tél. 03 89 77 38 20.
Gendarmerie : tél. 17 ou 03 89 77 30 51.
Police municipale : tél ; 06 10 07 87 24.
Brigade Verte : tél. 03 89 77 17 27.
Ambulance - Taxi : M Jacquat - 1, rue Koechlin - tél. 03 89 77 33 66.
Pompes funèbres : M. Claudepierre - tél. 03 89 77 42 43.
Dépannage 24h/24 : Garage Schmidt - tél. 03 89 77 40 78.

SERVICES

EDF-GDF (Urgences) : n° Vert 0 800 47 33 33.
Mairie : ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - tél. 03 89 77 32 98.
OTVM (Office du Tourisme de la Vallée de Munster) : ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h - tél. 03 89 77 31 80.
La Poste : ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - tél. 03 89 77 90 10.
Trésorerie (perception) : 19, Grand-rue - ouverte de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h - tél. 03 89 77 31 29.
Centre médico-social : rue des Clefs ouvert pour renseignements et inscriptions - tél. 03 89 77 92 70 - M^{me} Baud - puéricultrice : sur rendez-vous. Consultation des nourrissons : se renseigner au 03 89 77 92 70.
APA/FE 68 soutien à domicile : 11, rue St-Grégoire - tél. 03 89 77 56 79.
Manne-Emploi : 8, rue du 9^e-Zouaves - ouvert de 9 h à 11 h - tél. 03 89 77 06 89.
La Pépinière : accueil pour les enfants de 3 à 10 ans - tél. 03 89 77 99 33.
Bureau du pôle gérontologique : 11, rue St-Grégoire - ouvert de 8 h 30 à 12 h - tél. 03 89 77 44 73. Permanence de M^{me} Schike, assistante sociale de 8 h 30 à 12 h.
Sécurité sociale : 12, rue Jean-Matter - tél. 08 20 90 41 53. Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Relais Assistantes Maternelles : 1, Sandbuckel - ouvert de 14 h à 18 h - tél. 03 89 77 92 35.
Secours Catholique : tél. 06 76 74 72 05.
Déchetterie intercommunale : ouverte de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Multi-accueil « A Petits Pas » : 1, Sandbuckel - ouvert de 7 h à 19 h - tél. 03 89 77 91 21.
Gare SNCF : guichet ouvert de 9 h 30 à 12 h 10 et de 13 h 10 à 17 h 30.
Conciliateur de justice : permanence à la mairie de 9 h à 12 h - tél. 06 75 17 53 49.
Coup d'Pouce : 2, rue du Tilleul - tél. 03 89 30 49 66.

LOISIRS

Centre nautique La Piscine : ouvert de 10 h à 21 h - tél. 03 89 77 85 60.
Maison du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) : cour de l'Abbaye - ouverte de 13 h 30 à 17 h 30 - tél. 03 89 77 90 20.
Bibliothèque municipale : ouverte pour consultation de 14 h 30 à 18 h 30.
Association Oxygène : 19 h à 21 h, musculation.
Archers de la vallée : entraînement au Cosc de 17 h 30 à 20 h.
Exposition à la Maison du Parc : *Nous ne dormons pas la nuit. Et alors !* Entrée libre.

EXPRESS

SONDERNACH

Prix du bois : 35€ et non 5€

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du conseil municipal de Sondernach (DNA du 24.10). Concernant le dernier point, à savoir la forêt et le prix du bois 2 015, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer le prix du bois pour 2015 comme suit : grumes bord de route de feuillus coupées depuis plus de 1 an, 35€ le m³ (et non 5€) ; 1 an et moins, 42€ le m³.

WASSERBOURG 6^e marche de la Ligue contre le cancer

160 marcheurs pour la santé

Par une magnifique journée automnale, dimanche 25 octobre à Wasserbourg, 160 randonneurs ont participé à la 6^e marche contre le cancer de la Ligue du comité du Haut-Rhin, organisée par le Club vosgien de Colmar.

Pour cette nouvelle édition, le ban de la commune de Wasserbourg a donc été choisi pour un parcours de 10 km chapeauté par Jean-Pierre Ingold, 1^{er} vice-président, et Robert Brendel, baliseur du Club vosgien. Les marcheurs ont été accueillis par Jean Klinkert, président du Club vosgien de Colmar et le docteur Bruno Audhuy, président de Ligue du Haut-Rhin.

« Un jour de sentier, huit jours de santé », voilà la devise du Club vosgien complétée par l'information sur la sensibilisation du public quant à l'importance de l'activité physique dans la prévention du cancer. Cette activité sportive de la Ligue, bien qu'unique dans le département, complète d'autres actions comme Les Foulées de la Ligue, Octobre Rose, etc.

Un challenge magnifiquement relevé

Le président encourage d'autres comités français de la Ligue à organiser ce type de manifestation, en collabora-



Lors de la remise du chèque du Club vosgien de Colmar à la Ligue du Haut-Rhin. De gauche à droite : Jean Klinkert, le docteur Bruno Audhuy, Jean-Pierre Ingold et Robert Brendel. PHOTO DNA

tion avec une association ou un club de randonnée. Il a souligné que « grâce à la générosité et à la fidélité des donateurs et des nombreux partenaires, trois missions - l'aide aux malades, la prévention et la recherche - vont pouvoir poursuivre leur développement pour

qu'il y ait moins de personnes touchées, que le parcours des soins soit plus facile pour les malades et leurs proches et que ceux qui guérissent soient de plus en plus nombreux ». Beaucoup d'espoir dans ces paroles et dans les actions, puisque la Ligue, aujourd'hui plus

que jamais, est partenaire de la vie. L'itinéraire balisé a emmené les marcheurs à travers la forêt aux couleurs automnales, les pâtures et les sentiers, avec un départ place de la Mairie puis l'ascension vers les Dreischöpf, direction Wasenmatten

avec une halte/restauration possible à la ferme-auberge Wassmatt, puis chemin de l'Abri de la Montagne, sentier vers le Schreiplan et retour au village en passant par la Schlossmatt.

Une belle réussite pour cette manifestation caritative et sportive ; un challenge magnifiquement relevé par le Club vosgien de Colmar, sous le signe de la générosité, de la convivialité, de la solidarité et du partage.

A l'issue de cette journée, le Club vosgien de Colmar a remis à la Ligue un chèque d'un montant de 250€. Les marcheurs ont chacun participé à hauteur de 2€/adulte et 1€/enfant, sans oublier les dons individuels pour un montant de 407€. La réussite de cette journée tient également à la municipalité de Wasserbourg qui a mis à disposition, gratuitement, le local d'accueil. Sans oublier Sandra et Gabriel Resch, propriétaires de la ferme-auberge Wassmatt, qui ont apporté leur contribution au travers d'un reversement par « assiette spéciale randonneur » servie. Toutes les sommes récoltées à l'occasion de cette 6^e marche sont exclusivement reversées à la Ligue du Haut-Rhin. ■

MUNSTER Assises de la FNACA

160 veuves d'anciens combattants, adhérentes

De très nombreux membres de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie), accompagnés de leurs épouses, se sont retrouvés le 18 octobre à la salle des fêtes de Munster pour leur assemblée générale.

EN OUVRANT LA SÉANCE, le président Jean-Claude Boehringer a salué tout particulièrement Edith Husser, représentant la Ville de Munster. Il en a profité pour remercier la municipalité pour son soutien à l'association, notamment pour la mise à disposition gratuite des salles pour les différentes réunions ainsi que pour la préparation du monument aux morts, à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 19 mars.

53^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Il a ensuite salué Jacques Goudrot, secrétaire du comité départemental, ainsi que Christian Wollbrett, président d'honneur de la FNACA de Munster.

Il a fait observer une minute de silence à la mémoire d'Armand Spénlé, Fernand Graff

et Jean-Paul Koch, membres décédés en cours d'année. Il a également remercié le comité pour le cadeau offert à l'occasion de ses 80 ans. Le secrétaire Jean-Paul Meyer a ensuite présenté le rapport d'activité dont le point fort a été la célébration du 53^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts de Munster, pavoisé pour la circonstance.

Les anciens d'Algérie sont venus en nombre, souvent accompagnés par leurs épouses, mais aussi par des veuves d'adhérents disparus. Présents également le maire de Munster, Pierre Dischinger, et ses adjoints, les présidents des sociétés patriotiques, ainsi que la gendarmerie. Lors de la cérémonie, Bernard Graff a été décoré de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative. Le trésorier Edouard Morganti a présenté les comptes de l'association, faisant apparaître une situation financière saine. Les comptes ayant été vérifiés par M^{mes} Meyer et Wiss, celles-ci ont demandé à l'assemblée de donner quitus au trésorier. Les réviseurs aux comptes pour le nouvel

exercice ont été reconduits dans leurs fonctions. Marguerite Kauffmann, responsable du fonds social, de la commission sociale et de la commission des veuves, a pris ensuite la parole. Elle a rappelé une fois de plus, que toutes les veuves dont le mari était titulaire de la carte du combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN), deviennent automatiquement ressortissantes de l'ONAC et peuvent demander la carte de veuve qui remplace la carte d'ancien combattant de leur défunt mari.

Commission sociale de l'ONAC : privilégier le maintien à domicile

En tant que membre de l'ONAC, elles peuvent bénéficier d'une aide pour les frais d'obsèques si leur revenu mensuel moyen, réversion comprise, ne dépasse pas 1500€. En cas de difficultés particulières, la commission sociale de l'ONAC peut verser une aide financière toujours en fonction des revenus et privilégie actuellement le maintien à domicile. Pour les impôts, les veuves de plus de 75 ans dont le conjoint décédé bénéficiait déjà de la demi-part au titre d'ancien combattant, gardent encore le bénéfice de cette

demi-part. Ce point est à la base de gros débats, étant donné que la veuve dont le mari est décédé avant ses 75 ans, et n'avait donc pas encore bénéficié de l'avantage de la demi-part et depuis la suppression de la demi-part dont elle bénéficiait au titre de veuve ayant eu au moins un enfant, paye maintenant des impôts et perd en plus les exonérations accordées aux personnes non imposables comme par exemple la taxe d'habitation et la redevance télévision.

Congrès départemental de Kruth : rapport

Deux sorties conviviales ont été organisées en cours d'année, toujours très appréciées par les veuves. Il y a, à l'heure actuelle, 160 veuves d'anciens combattants, adhérentes à la FNACA du Haut-Rhin. Pour clore la séance, avant le verre de l'amitié et un déjeuner en commun rassemblant 50 membres au Grand Hôtel à Munster, le secrétaire départemental Jacques Goudrot a fait un rapport détaillé des points discutés lors du congrès départemental s'étant tenu à Kruth, dimanche 11 octobre. ■

L'AGENDA

BREITENBACH

Battue de chasse

► DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE, une battue de chasse aura lieu sur les secteurs du Petit Ballon et du Rothenbrunnen (Lot de chasse N° 1 de Breitenbach). Il convient d'être prudent et de respecter les consignes de sécurité.

ESCHBACH-AU-VAL

Le rendez-vous des aînés

► JEUDI 29 OCTOBRE, les aînés d'Eschbach-au-Val ainsi que les personnes seules peuvent se retrouver dès 14h30 dans la salle des associations du Dorfhüs. Ce rendez-vous permet à chacun de sortir ainsi de la routine voire de la solitude. Il est bon ainsi de pouvoir discuter, échanger, prendre des nouvelles des uns et des autres ou encore jouer aux cartes ou à un jeu de société et déguster des pâtisseries autour d'un petit café ou d'un thé. Chacun peut venir à sa guise.

GUNSBACH

Avec le GAG

► MERCREDI 28 OCTOBRE aura lieu la dernière du mois, à 14h15 à la mairie de Gunsbach, salle Scherrer. Le GAG - groupe des aînés de Gunsbach - se retrouvera ensuite mercredi 18 novembre à l'atelier communal pour réaliser les décors de Noël pour la mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les deux dernières rencontres du trimestre se dérouleront les mercredis 25 novembre et 9 décembre à 14h15, toujours salle Scherrer.